

19 Sep 2025 -14:06

Appartient à Conseil des ministres du 19 septembre 2025

Fixation du budget de fonctionnement du service de médiation pour l'énergie

Sur proposition du ministre de l'Énergie Mathieu Bihet, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant le montant destiné au financement des frais de fonctionnement pour l'année 2026 du service de médiation pour l'énergie.

Le budget de fonctionnement du service de médiation pour l'énergie pour 2026 est fixé à 2.861.075 euros.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Projet d'arrêté royal fixant le montant destiné au financement des frais de fonctionnement pour l'année 2026 du service de médiation pour l'énergie

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Bihet, ministre de l'Énergie
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
<https://bihet.belgium.be>
info@bihet.belgium.be

SepantaSehati
Porte-parole (FR)
+32 492 70 43 29
sepanta.sehati@bihet.belgium.be

Maxim Laporte
Porte-parole (NL)
+32 474 77 70 30
maxim.laporte@bihet.belgium.be